



PEYPIN

Ville de Peypin

Service Urbanisme

Tél. : 04.42.82.55.66

à rappeler dans toute correspondance

DOSSIER : N° PA 013 073 21 00001

Déposé le : 21/09/2021

Demandeur : Madame ROSNEN-FERRARO Christine

Nature des travaux : Création d'un lotissement de 6 lots

Sur un terrain sis à : LES MARQUIS à PEYPIN (13124)

Références cadastrales : 73 AT 27, 73 AT 341

Madame ROSNEN-FERRARO Christine
14 avenue des Marquis
13124 PEYPIN

**OBJET : CERTIFICAT DE PERMIS D'AMENAGER TACITE DELIVRE
PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE**

Le Maire, au nom de la commune, certifie que Madame ROSNEN-FERRARO CHRISTINE est titulaire d'un permis d'aménager tacite, enregistré sous le numéro PA 013 073 21 00001, pour le projet ci-dessus référencé, depuis le 21/12/2021.

Conformément à l'article R.452-1 du code de l'urbanisme, les travaux de démolition ne peuvent être entrepris avant quinze jours après la date d'autorisation.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

PEYPIN, le 27 MARS 2025

Frédéric GIBELOT

Maire de PEYPIN



Certificat affiché en mairie le : 27 MARS 2025

Certificat transmis au contrôle de légalité le : 27 MARS 2025

INFORMATIONS A LIRE ATTENTIVEMENT

-DROITS DES TIERS : L'autorisation de réaliser des travaux est toujours acquise **sans préjudice du droit des tiers** (*notamment obligations contractuelles ; servitudes de droit privé telles que les servitudes de vue, d'ensoleillement, de mitoyenneté ou de passage ; règles contractuelles figurant au cahier des charges du lotissement ...*) qu'il appartient au destinataire de l'autorisation de respecter.